Avec le support de

APPEL A EXPERTISE

Recherche de consultant pour la réalisation d'une étude préalable à l'adoption du Crédit Impôt Recherche (CIR) au Maroc

Le Crédit Impôt Recherche (CIR) est une mesure de soutien aux activités de Recherche - Développement (R&D) et d'innovation pour les entreprises, largement répandu à travers le monde. Les entreprises qui engagent des dépenses relatives aux activités de recherche – développement peuvent bénéficier du CIR sous forme de crédits d'impôts.

La présente mission vise à soutenir le plaidoyer des acteurs marocains de l'innovation en ce sens, grâce à la réalisation d'une étude préparatoire au CIR, et à sa promotion auprès des pouvoirs publics en vue de son adoption au plan national.

Spécifications techniques et financières

THE NEXT SOCIETY

THE NEXT SOCIETY est une communauté ouverte d'entrepreneurs, d'investisseurs, d'entreprises, d'ONG, d'acteurs publics et privés d'innovation, de la recherche et du développement économique d'Europe et de 7 pays méditerranéens : Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie.

Elle vise à **mobiliser, promouvoir et renforcer les écosystèmes d'innovation** et le développement économique dans la région MENA.

Pour atteindre ces objectifs, **THE NEXT SOCIETY soutient** l'émergence de talents et de leaders innovants qui seront les moteurs des prochaines tendances et usages, en ciblant les start-ups, les clusters et les bureaux de transfert de technologie pour accompagner leur développement.

Lancé par ANIMA Investment Network et 30 partenaires (dont l'APII et CONECT en Tunisie), **THE NEXT SOCIETY a lancé un plan d'action de quatre ans** (2017-2020), cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 90% pour un montant global de 7,8 millions d'euros, qui impacte 4 niveaux des écosystèmes d'innovation en se fixant comme objectifs :

1. **Améliorer les cadres réglementaires** : THE NEXT SOCIETY anime des sessions de dialogue public-privé et fourni aux écosystèmes d'innovation méditerranéens des études et bonnes pratiques afin de concevoir et de mettre en œuvre des feuilles de route stratégiques dans chaque pays et ainsi améliorer les stratégies de soutien à l'innovation.

2. **Accompagner le succès des startups** : THE NEXT SOCIETY offre un soutien sur mesure aux startups méditerranéennes pour les aider à s'internationaliser et à lever des fonds grâce à des services personalisés : Innovators academies, mentoring, missions de soft landing, bootcamps, missions internatioanle de prospection commerciale et rencontres investisseurs. Téléchargez la brochure Start-up Booster Track.

3. Promouvoir et **internationaliser les clusters.** THE NEXT SOCIETY développe des services d'apprentissage par les pairs pour les clusters industriels et soutient la création de partenariats internationaux. Téléchargez la brochure Cluster Booster Track.

4. Accélérer **le transfert de technologie** vers l'entreprise. THE NEXT SOCIETY appuie les bureaux de transfert de technologie, universités, chercheurs pour développer des solutions aux défis auxquels leurs pays sont confrontés, par le biais d'appels à projets et d'ateliers collaboratifs avec les utilisateurs potentiels de ces solutions (grandes entreprises, leaders de l'industrie, investisseurs, entrepreneurs, société civile). Téléchargez la brochure TTO Booster Track.

Pour plus d'informations, veuillez télécharger la brochure de présentation de THE NEXT SOCIETY ici.

Partenaires et parties prenantes

R&D Maroc

R&D Maroc a été créée le 12 mars 1997 par des entreprises publiques et privées et reconnue d'utilité publique le 12 avril 2001 (BO 201434) et labélisé par la Caisse Centrale de Garantie, en 2017. Elle s'assigne la mission générale d'initier, promouvoir et dynamiser l'innovation et la R&D en particulier dans le secteur productif national, et de contribuer au développement du système national de recherche et d'innovation afin de promouvoir la recherche et l'innovation et soutenir la compétitivité nationale des entreprises marocaines et la relation Université – entreprises. Ses objectifs sont les suivants :

- Sensibiliser et convaincre les décideurs pour instaurer et encourager les activités de R&D et d'innovation dans les entreprises ;
- Proposer et pousser à la mise en place d'un cadre réglementaire et incitatif pour la recherche et l'innovation ;
- Etablir des liens entre l'entreprise et les organismes publics de recherche ;
- Attirer et canaliser les financements intérieurs et extérieurs pour financer les activités de R&D et d'innovation ;
- Etablir un lien entre les chercheurs nationaux et les marocains de l'étranger.

ANIMA

ANIMA Investment Network est une plateforme multi-pays de coopération pour le développement économique en Méditerranée. Le réseau ANIMA fédère des agences nationales et régionales de promotion des territoires, des organisations internationales, des associations d'entrepreneurs, des pôles d'innovation, des investisseurs et des instituts de recherche. Il est piloté depuis Marseille (France) et présidé par Abdelkader BETARI, Directeur du Pôle Coopération Internationale et Promotion économique, Agence de l'Oriental. L'objectif d'ANIMA est de contribuer à une amélioration continue du climat des affaires et à un développement économique durable et partagé en Méditerranée.

Contexte de la mission

Agissant comme une Task Force au niveau national, l'objectif des panels de plaidoyer de THE NEXT SOCIETY est de travailler à la formulation d'une feuille de route commune aux acteurs de l'innovation, à sa mise en œuvre et son évaluation dans le but de renforcer le système national d'innovation, de favoriser la coordination entre les acteurs impliqués et d'améliorer les instruments concrets de la politique d'innovation. Ce panel est traditionnellement composé de représentants du secteur privé marocain[1], des ministères et leurs agences concernés par l'innovation, de la délégation de l'Union européenne au Maroc, et des acteurs du monde de la recherche et du transfert technologique.

Après la tenue d'un premier panel à Rabat en avril 2018 pour présenter une analyse de la performance du système national d'innovation et s'inspirer des meilleures pratiques

[1] Incubateurs et organisation d'appui à l'entrepreneuriat, fédération patronales, associations de startups et d'investisseurs.

internationales en matière d'innovation, quatre grandes priorités et challenges ont été identifiées par les participants :

- L'amélioration du cadre réglementaire pour soutenir efficacement les acteurs de l'innovation
- L'émergence d'un écosystème innovation plus efficient
- Une capacité de financement de l'innovation plus efficace
- Un renforcement de la chaine de valeur du développement de l'entreprise

Se basant directement sur ce travail, un deuxième panel a eu lieu en décembre 2018 pour décider quelle mesure opérationnelle ferait l'objet d'une mission d'assistance technique conduite dans le cadre de THE NEXT SOCIETY. Faisant la synthèse de plusieurs priorités identifiées lors de la première réunion, les membres du panel ont choisi de faire de la **valorisation de la R&D et du lien universités – entreprises la priorité** à couvrir pour THE NEXT SOCIETY dans le Royaume[2].

En effet, malgré le constat de progression et de réussites économiques sur de nombreux volets et des investissements importants réalisés au Maroc, de nombreux blocages limitant le transfert des technologies au tissu productif demeurent et doivent être levés pour parvenir à exploiter le potentiel d'innovation existant au service notamment du développement des régions.

Selon le « Global Innovation Index Report 2018 » le Maroc occupe la 103ème place mondiale en matière de collaboration R&D entre l'université et l'industrie. Or, seul un rapprochement réussi entre les entreprises et les centres de recherche et laboratoires universitaires, dans une relation gagnant-gagnant, fera profiter les deux parties des savoirs et travaux émanant des chercheurs et lèvera durablement les freins à l'innovation.

Mais si la lourdeur et l'inadéquation des procédures administratives en vigueur dans les universités sont aujourd'hui régulièrement citées comme les facteurs de blocage les plus importants à une telle collaboration, il convient également de s'accorder sur le fait que la culture de l'innovation au sein même de l'entreprise -et les moyens qui lui sont consacrés- apparaît comme la condition sine qua non à toute volonté de rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de la recherche. Les entreprises marocaines, à l'instar de leurs homologues méditerranéennes ne sont aujourd'hui qu'une poignée à affecter des ressources internes aux travaux de R&D comme en témoigne une étude de R&D Maroc qui sur un échantillon de 300 entreprises marocaines interrogées nous apprend que seules 29% déclarent avoir une activité de R&D et d'Innovation.

Ce constat implique donc d'induire un changement de paradigme au sein des entreprises, afin que celles-ci intègrent les opérations de R&D au cœur de leur process en tant que préalable à leur compétitivité.

En effet, l**a R&D et plus globalement l'innovation, qui est un facteur clé de compétitivité pour l'économie marocaine, nécessite plus d'engagement des pouvoirs publics et du secteur**

[2] Priorité prenant principalement corps au Maroc à travers les moyens consacrés au Tech Booster, au Research to Innovation Labs et aux missions d'assistance techniques issues des panels de plaidoyer. Dans d'autres pays, TNS promeut également cette relation à travers son programme de soutien aux clusters, le Cluster Booster Track.

privé pour permettre au Maroc d'intégrer les secteurs clés d'avenir et de se doter de filières économiques (industrielles et de services) véritablement créatrices de valeur et d'emplois.

La c**réation d'un fonds d'État alloué à l'innovation pour promouvoir la compétitivité de ces entreprises** a ainsi été formulée comme une mesure prioritaire à mettre en place pour les membres du panel, de même que la mise en place **de mécanismes** adaptés aux besoins des entreprises permettant **d'encourager leurs investissements dans la R&D**. La mesure du **Crédit d'impôt recherche (CIR)** tel que nommée et adoptée dans de nombreux pays à travers le monde, semble constituer l'outil le plus adaptée à mettre en place dans le contexte marocain pour répondre à ce besoin.

La mission

Objectifs et contenu

Cet appel est ouvert à tous les experts ayant des connaissances dans le domaine de l'élaboration et l'adoption de mesures d'encouragement à l'investissement dans la R&D, ayant démontré des activités récentes au Maroc, connaissant l'environnement réglementaire des entreprises et ayant une compréhension approfondie de l'écosystème de l'innovation marocain. Le ou les experts sélectionné(s) aura la charge de conduire la mission d'assistance technique qui comprendra les volets suivants :

- La **réalisation d'une étude préalable à la mise en place du Crédit Impôt Recherche** (CIR) au Maroc.
- La **promotion de cette étude et ses résultats auprès des pouvoirs publics en vue de l'adoption de la mesure** du CIR sur le plan national.

Pour y parvenir, le travail sera effectué en étroite collaboration avec la direction et le personnel de R&D Maroc et devra intégrer les éléments suivants dans l'ensemble de la mission :

- Identifier les dispositions légales pertinentes en vigueur, mettant en évidence celles sur lesquelles le CIR devra s'appuyer
- Identifier au sein de l'écosystème et dans la classe politique les relais d'influence de la mesure en vue de son adoption
- S'inspirer des meilleures pratiques mondiales
- Elaborer le détail du contenu et des dispositions de la mesure
- Présenter lors d'évènements publiques ou de tribunes offertes pour l'occasion les résultats de l'étude conduite sous la forme d'un rapport comprenant les éléments ci-dessus

Activités à conduire :

- Examen de l'environnement fiscal en vigueur pour les entreprises
- Revue des mesures comparables au CIR existantes à travers le monde et établissement d'un cadre d'analyse comparative (benchmark) pour identifier les meilleures dispositions et pratiques

- Conduite d'entretiens avec les parties prenantes (universitaires, PME , acteurs de la R&D, fédérations patronales et clusters…)
- Conduite d'entretiens avec 5 industriels ayant des activités de R&D
- Conception du contenu détaillé de la mesure et de ses dispositions légales
- Conduite d'entretiens avec 5 personnalités politiques en capacité d'influencer le cadre réglementaire du soutien à la R&D
- Participation à des évènements publics de haut niveau pour promouvoir le rapport d'étude

Cadre de la collaboration

La mission débutera dès que le contexte sanitaire mondial le permettra. Pendant toute sa durée, le(s) expert(s) travaillera(ont) en étroite collaboration avec R&D Maroc et plus largement avec les acteurs de l'écosystème de l'innovation marocain.

Livrables

- Un **rapport d'étude** comprenant :
  - Les comptes-rendus d'entretien des parties prenantes consultées (acteurs de la R&D, entreprises, acteurs de l'innovation)
  - Un benchmark des mesures de type CIR[3] et de leurs principales dispositions à travers le monde
  - **Le contenu détaillé** de la mesure du CIR :
    - Activités concernées et dépenses éligibles
    - Régime de taux de la mesure (par type de dépenses et montants)
    - Modalités de participation des entreprises candidates à la mesure et propositions de canevas types

- Une **stratégie de plaidoyer** pour l'adoption du CIR comprenant :
  - La définition d'un plan de campagne de plaidoyer :
    - Eléments de communication et message,
    - Diffusion médias
    - Identification des décideurs ayant le pouvoir de faire adopter la mesure
    - Création d'alliances avec d'autres groupes ou organisations engagés dans le soutien à l'adoption du CIR
    - Identification de réunions de haut niveau et d'évènements publics au sein desquels présenter le rapport d'étude
  - La mobilisation et la coordination de l'écosystème autour de cette stratégie de plaidoyer
  - Un système de suivi et d'évaluation de l'impact de cette stratégie de plaidoyer

Le rapport final de la mission devra être remis le 30 juin 2020 au plus tard. Le consultant présentera les résultats de sa mission lors de la prochaine réunion du panel de plaidoyer THE NEXT SOCIETY au Maroc, prévue en septembre 2020. Ces délais seront confirmés lors de

[3] « R&D Tax credit » dans le monde anglophone.

l'établissement de la lettre d'engagement en fonction de la situation sanitaire mondiale liée à l'épidémie de coronavirus COVID-19.

Budget, temps alloué et calendrier de paiement

Le budget alloué pour l'ensemble de la mission doit inclure tous les frais de mission, y compris les frais de voyage (billet de voyage et frais de séjour au Maroc si nécessaire).

Les partenaires THE NEXT SOCIETY procéderont au paiement des coûts estimés selon le calendrier défini dans la lettre d'engagement sur la base de la validation de chaque phase de la mission par les livrables associés.

Expertise requise et critères de sélection

Profile de l'expert(e)[4]

L'expert(e) devra pouvoir justifier des qualification et expériences suivantes :

- Titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur dans une discipline pertinente (innovation, entrepreneuriat, finance, recherche, communication, droit des entreprises)
- Plus de dix ans d'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes liés à l'innovation, la R&D ou l'entrepreneuriat dont au moins 3 en région Méditerranée
- Connaissance approfondie des problématiques de compétitivité des entreprises notamment en matière d'incitations aux activités de Recherche - Développement (R&D) et à l'innovation
- Plus de cinq ans d'expérience dans la conception et l'animation de campagnes de plaidoyer réussies (de préférence liés à l'innovation ou la recherche)
- Connaissance de l'environnement réglementaire et fiscal des entreprises du Maroc
- Parfaite maîtrise écrite et orale du français. La connaissance de l'arabe et de l'anglais est également un atout.

Processus de candidature et de sélection

Les candidatures doivent inclure :

- Un curriculum vitae détaillé mettant en évidence l'expérience de l'expert ou des experts dans les domaines pertinents pour la mission d'expertise, ainsi que ses/leurs références ;
- Une offre technique comprenant une description de la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats attendus et une estimation du temps passé sur chaque tâche ;
- Une offre financière (en jours-homme).

[4] Dans le cas où la candidature associerait plusieurs experts, les CV de chaque expert(e) devra être fourni et l'ensemble des qualifications et compétences suivantes devront toutes être démontrées dans l'offre.

Les candidatures doivent être envoyées à l'équipe de coordination THE NEXT SOCIETY à l'adresse électronique suivante : welcome@thenextsociety.co avant le 15 mai 2020.